

Confidentielle.

Curio le 15 Août 1862.

A Son Excellence
 Monsieur Staempfli, Président
 de la
 Confédération Suisse
 à Berne.

Excellence,

Mon Collègue d'Angleterre, à ma prière, a demandé
 au ministre des explications, au sujet des paroles qui
 ont causé tant d'émotion en Suisse: il a fait cette
 demande comme si elle venait de son Gouvernement.
 Le ministre s'est confondu en protestations de son inno-
 -cence, et de la pureté des ~~ses~~ intentions du Gouvernement
 etc. Hudson est revenu de son audience convaincu
 qu'il n'y avait, pour le moment, aucun projet formé
 à l'égard du Tessin. Je dis pour le moment, car,
 mon collègue, qui voit tous les jours des italiens de
 tous les partis, m'a souvent dit que les uns et les
 autres ont tous l'idée d'annexer un jour ou l'autre
 le Tessin. Ils ne veulent pas précisément le faire
 par la force, mais ils s'imaginent que les Tessinois

Seraient

Dodis



seraient trop heureux d'appartenir à la grande
nation. Comme les Français - hélas!

Aussi suis-je enchanté de la vigoureuse protes-
tation de nos compatriotes de langue italienne; cela
désillusionnera au moins les honnêtes gens.

Du reste, on se plaint de nous au ministère:
on dit que nous sommes querelleurs, fiers, intractables,
et que nous sommes dix fois plus raides envers
l'Italie que les Allemands. - Cela n'est pas trop
mauvais, car on craint que nous soutiendrions une querelle
jusqu'au dernier homme. Ah! qu'il est dommage

que dans la presse et dans les conseils quelques hommes
en montrant nos divisions, détruisent imprudemment
cette auréole qui ne nous coûte rien, et nous défend si bien!

J'avais reçu du ministère une lettre ^mannonçant
que l'affaire des seminaristes Suisses était arrangée à
notre satisfaction, et que les élèves qui le désiraient
pourraient passer leur vacances dans l'établissement.

Mais, comme la dépêche terminait par une phrase
disant: le tout sans préjudice des mesures qui pourraient
être prises, plus tard, au sujet de l'admission des Suisses
au séminaire de Milan, j'ai immédiatement retourné
la pièce et demandé que cette phrase fût biffée, me
fondant sur ce que l'admission de 2⁰ élèves Suisses au

Séminaire

Séminaire de Milan est un droit reconnu solennellement, à deux reprises différentes, par le Gouvernement Sarde, depuis l'annexion de la Lombardie; un droit indiscutable, imprescriptible, qu'il n'avait jamais été question de supprimer sauf sous forme de rétrocessions. Après s'être un peu cabré, on m'a promis de retrancher cette phrase de la dépêche.

Rien encore au sujet de la Sicile. On porte le nombre des volontaires de Garibaldi à six ou dix mille. Tous les jours il part de nouvelles troupes pour le midi. Le silence profond que garde le Gouvernement est étrange. Cependant il est à remarquer que Sir James Hudson, malgré les moyens qu'il a d'être renseigné; ne sait rien non plus.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma très-haute considération.

A. Turle

fn Zürich 5 II 18.

2/10/18: un m. 5 II 20

3079.

Präs. Verfügung v. 20. August 1862.

Turin. Gesundheitsamt 15. d. B.

Politisches Amt in Turin
Präsident in Mailand.
Ad acta.